

Belgium-Brussels: Construction work

OJ S 81/2022 26/04/2022

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SC en Bord de Soignes

Postal address: Avenue de la Houlette, 93

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1160

Country: Belgium

Contact person: Madame Mabrouka Hadjadj

E-mail: M.Hadjadj@ebds.brussels

Telephone: +32 24352350

Internet address(es):

Main address: www.enborddesoignes.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/89/X2/2021>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Sociétés immobilières de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

ACCORD CADRE A ADJUDICATAIRES MULTIPLES

Reference number: 2040/2021/03/01

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 8 640 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45210000 Building construction work, 45211000 Construction work for multi-dwelling buildings and individual houses

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Parc immobilier du En Bord de Soignes

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché est un Accord -Cadre à opérateurs multiples. Le marché de travaux fera l'objet de bon de commandes séparés durant la totalité du marché. L'accord-cadre est conclu pour une période d'1 an renouvelable 3 fois (maximum 4 ans).

4 candidats soumissionnaires maximum répondant aux termes de l'accord cadre recevront une lettre d'attribution reprenant le classement des opérateurs suivant les offres les plus économiquement avantageuses, par ordre croissant.

A partir de ce « ranking » d'opérateurs, des commandes partielles seront transmises par courrier recommandé suivant les modalités suivantes :

L'accord cadre à opérateurs multiples sera attribué suivant la méthode des « part du marché » en fonction de l'estimation annuelle du marché HTVA de 2.160.000 EUR/an (Estimation sur 4 an de 8.640.000 EUR)

- Adjudicateur n°1 : Max 40% de part de marché

- Adjudicateur n°2 : Max 30% de part de marché

- Adjudicateur n°3 : Max 20% de part de marché

- Adjudicateur n°4 : Max 10% de part de marché

Chaque soumissionnaire doit être agréée dans la classe correspondant au montant de leur offre pour chaque commande qui leur sera faite.

Le montant estimé maximal d'un bon de commande est de 130.000 EUR

Les entreprises désignées recevront plusieurs bons de commandes répartis sur 12 mois précisant les adresses, métrés, plans.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Non spécifié

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Ils complèteront le DUME (Document Unique de Marchés Européens) et s'engagent à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché et s'ils ne sont pas directement accessibles au pouvoir adjudicateur) :

- Attestation justifiant que le soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement de cotisations de sécurité sociale ;
- Attestation justifiant que le soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des dettes fiscales ;
- Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.
- Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise
- Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués »

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Néant

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Néant

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Liste et description succincte des critères de sélection :

Indiquer :

L'offre indique :

1° soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requise ;

2° soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre Etat membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'Etat membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis visé à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste ;

3° soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2°, de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux. »

Le soumissionnaire complètera la partie II. A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrément. Si des références sont exigées, il complètera le point C 1 a) de la partie IV du DUME

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Liste et description succincte des critères de sélection :

Indiquer :

L'offre indique :

1° soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requis ;

2° soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre Etat membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'Etat membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis visé à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste ;

3° soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2°, de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux. »

Le soumissionnaire complètera la partie II. A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrément. Si des références sont exigées, il complètera le point C 1 a) de la partie IV du DUME

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché)

Agrément requis: D (Entreprises générales de bâtiments), classe 1

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 4

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/05/2022 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 30/05/2022 Local time: 10:00

Place:

Salle du Conseil, Avenue de la Houlette, 93 à 1160 Auderghem

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais. Les soumissionnaires font part de leur questions au plus tard 15 jours calendrier avant la date de remise de dépôt des offres. Le pouvoir adjudicateur y répondra par le même biais au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire assistera à la visite des lieux obligatoire qui se déroulera le 9/05/2022 à 10/00 Avenue des Dames Blanches 094/018 Woluwe Saint Pierre

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre: 09/05/2022 à 10.00

Avenue des Dames Blanches 094/018 woluwe saint pierre

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000
Country: Belgium
E-mail: info@just.fgov.be
Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

21/04/2022